

Programme hydrologique international

55^e session du Bureau du PHI
(Paris, 20-22 juin 2017)

ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES AU SEIN DE L'UNESCO

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Résumé

Le présent document récapitule plusieurs questions institutionnelles et programmatiques relatives au Programme hydrologique international (PHI), notamment :

- Évolution de la situation au sein du Secteur des sciences exactes et naturelles et de la Division des sciences de l'eau à la suite des 200^e et 201^e sessions du Conseil exécutif
- Rapport d'audit sur la gouvernance de l'UNESCO et des fonds, programmes et entités rattachés
- Rapport sur la consultation relative à l'actualisation des Statuts du PHI et du Règlement intérieur du Conseil du PHI
- Activités extrabudgétaires liées au PHI
- Rapport du Comité des finances du PHI
- Rapport du Comité du PHI pour l'information et la communication

Mesures attendues de la part du Bureau :

- 3.1. Prendre note des évolutions institutionnelles récentes et proposer des recommandations, le cas échéant.
- 3.2. Demander au Secrétariat de faire état des mesures approuvées au Président du groupe de travail à composition non limitée, ainsi que des dernières évolutions lors de la 23^e session du Conseil intergouvernemental du PHI.
- 3.3. Examiner et discuter de la proposition dûment remplie pour l'actualisation des Statuts et du Règlement intérieur du PHI afin de finaliser le document à soumettre lors de la 23^e session du Conseil intergouvernemental du PHI.
- 3.4. Prendre note des activités extrabudgétaires liées au PHI, proposer des moyens d'améliorer le portefeuille actuel et soutenir ces efforts.
- 3.5. Prendre note du rapport du Comité des finances du PHI et encourager les Comités nationaux dans leur région et les partenaires à renforcer leur soutien au PHI et à participer à un programme de collecte de fonds.
- 3.6. Prendre note du rapport du Comité du PHI pour l'information et la communication et encourager les Comités nationaux et les partenaires dans leur région à renforcer leur soutien au PHI en matière d'information et de communication.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU SEIN DU SECTEUR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES ET DE LA DIVISION DES SCIENCES DE L'EAU À LA SUITE DES 200^e ET 201^e SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF ET DE LA 39^e SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE, Y COMPRIS LE PROGRAMME ET BUDGET POUR 2018-2019 (39 C/5) (sous-point 3.1 de l'ordre du jour)

1. Le présent document résume les questions portant sur les programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau en lien avec la 200^e session (7-21 octobre 2015) et la 198^e session (20 novembre 2015) du Conseil exécutif, et la 38^e session de la Conférence générale, y compris le Programme et budget pour 2016-2017 (38 C/5).

Décisions de la 200^e session du Conseil exécutif

2. Parmi les décisions prises par le Conseil exécutif au cours de sa 200^e session figure l'approbation de la proposition relative à la création à Daejeon, en République de Corée, à l'Institut K-Water, du Centre international pour la sécurité et la gestion durable de l'eau (i-WSSM) en tant que centre placé sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2). Le Conseil a pris note des dispositions du projet d'accord entre l'UNESCO et la République de Corée, figurant dans le document 200 EX/12 Add., qui s'écarte de l'accord type relatif aux instituts et centres sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2), et a autorisé la Directrice générale à signer l'accord correspondant.

3. De plus, le Conseil exécutif a décidé de renouveler la désignation du Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines (IGRAC) en tant que centre placé sous les auspices de l'UNESCO (catégorie 2) jusqu'au 31 décembre 2021 et a autorisé la Directrice générale à signer l'accord correspondant.

4. Le gouvernement des Pays-Bas a demandé le retrait d'un point programmé à l'ordre du jour du Conseil exécutif portant sur l'IHE. Il est à noter qu'après l'expiration de l'Accord opérationnel portant création de l'Institut UNESCO-IHE en tant qu'institut de catégorie 1 le 31 décembre 2016, l'UNESCO et l'IHE aux Pays-Bas ont conclu un Accord de partenariat, lequel est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et prendra fin le 30 juin 2018. Des procédures ont été engagées entre-temps en vue de faire de l'IHE un institut de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO.

5. Le Conseil exécutif a demandé à la Directrice générale de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de soutenir la création d'un compte spécial pour le PHI afin que celui-ci puisse recevoir l'assistance financière dont il a besoin pour répondre aux exigences des États membres, principalement dans le cadre des activités de renforcement des capacités à l'appui des États membres et des initiatives majeures approuvées en vertu du plan stratégique pour la Huitième phase du Programme hydrologique international (PHI-VIII) ; en outre, il a demandé à la Directrice générale de soumettre, lors de la 201^e session, un rapport relatif aux contributions du PHI concernant la mise en œuvre des résultats des 21^e et 22^e sessions de la Conférence des Parties (COP-21 et COP-22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le cas échéant.

6. Les documents [200 EX/30](#), [200 EX/DG.INF](#) et [200 EX/36](#) portent sur la contribution du PHI à la préparation et au suivi de la COP-22 à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui a abouti à la décision énoncée dans le paragraphe précédent.

7. Le document [200 EX/5 Partie I \(C\)](#) mentionne le PHI pour sa gestion des portefeuilles importants de programmes financés par le Fonds pour l'environnement mondial

(FEM) et son engagement total dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO pour faire face au changement climatique, ainsi que son travail dans le domaine du changement climatique et en Afrique.

201^e session du Conseil exécutif (19 avril - 1^{er} mai)

8. Conformément à la décision 200 EX/Dec.30, la Directrice générale a présenté un rapport sur la participation du PHI de l'UNESCO à la 22^e session de la Conférence des Parties (COP-22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'est tenue au Maroc du 7 au 18 novembre 2016, et sur la création d'un compte spécial du PHI (document 201 EX/5 Partie I (D)). Dans ce document, les États membres sont invités à verser des contributions volontaires financières et en nature afin de soutenir le travail du PHI de l'UNESCO sur le changement climatique et la gestion des ressources en eau. La Directrice générale est également invitée à présenter un rapport au Conseil lors de la 204^e session sur le suivi du PHI concernant la COP-21 et la COP-22, et sa participation à la 23^e session de la Conférence des Parties (COP-23), qui se tiendra les 13 et 14 novembre 2017 à Bonn, en Allemagne.

Préparation du 39 C/5

9. Le 39 C/5 inclut le PHI dans son grand programme II (MPIO – Sciences exactes et naturelles), axe d'action (MLA) 2 : « Faire avancer la science pour la gestion durable des ressources naturelles, la réduction des risques de catastrophe et la réponse face au changement climatique par l'intermédiaire du PHI, du MAB et du PIGG », résultat escompté (ER) 4 : « Les États membres ont intensifié leur réponse face aux défis locaux, nationaux et régionaux en matière de sécurité de l'eau afin d'atteindre les objectifs de développement durable et cibles relatifs à l'eau. » Cinq (5) indicateurs de performance (PI) ont également été élaborés pour l'ER 4. Il s'agit d'une source de préoccupation pour le Programme, dans la mesure où sa visibilité continuera à en pâtir. Avec des rapports établis au niveau d'un résultat escompté, et non d'un axe d'action, il sera difficile d'identifier les résultats du PHI lorsqu'ils seront combinés à ceux du MAB et du PIGG. Dans la pratique, et en raison de la limitation de caractères dans le champ de déclaration SISTER, les rapports devront être très succincts et partagés avec les programmes susmentionnés. Bien que des efforts considérables aient été réalisés pour s'assurer que les objectifs fixés pour l'ER soient le reflet des thèmes du PHI-VIII, les domaines thématiques ont dû être condensés et combinés afin de respecter le nombre limité de PI. En raison de ce nombre limité de PI, seule un langage intégrant les deux priorités mondiales de l'UNESCO, l'égalité des sexes et l'Afrique a pu être utilisé. L'identification des PI et des cibles spécialement dédiés aux priorités n'a pas été possible.

Évolution de la situation au sein du Secteur des sciences exactes et naturelles et de la Division des sciences de l'eau

10. Un nouvel organigramme pour le Secteur des sciences exactes et naturelles a été publié en janvier 2016. Trois sections sont actuellement opérationnelles au sein de la Division des sciences de l'eau : la Section des systèmes hydrologiques et de la rareté de l'eau (SC/HYD/HSS), la Section des systèmes d'eaux souterraines et des établissements humains (SC/HYD/GSS) et la Section de l'écohydrologie, de la qualité de l'eau et de l'éducation relative à l'eau (SC/HYD/EQE), en plus du Bureau du Directeur et du Secrétariat du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP).

11. Concernant la dotation en personnel, la Division a été renforcée et compte actuellement un poste D1, neuf postes de professionnels et quatre postes d'assistants hors vacances (deux postes, soit un P4 qui sera ouvert au recrutement et un P1/P2 qui a atteint la phase finale du recrutement), des postes extrabudgétaires (un poste de P3 à Paris et un P4 à Bruxelles), des détachements (un poste P4) et des prêts de personnel (un P3 et un

P4). Le poste d'hydrologue régional en Afrique de l'Est (P5) est à la phase finale du recrutement.

Mesures attendues de la part du Bureau :

Le Bureau peut souhaiter prendre note des évolutions institutionnelles récentes et proposer des recommandations, le cas échéant.

RAPPORT D'AUDIT SUR LA GOUVERNANCE DE L'UNESCO ET DES FONDS, PROGRAMMES ET ENTITÉS RATTACHÉS, 38 C/23 (sous-point 3.2 de l'ordre du jour)

12. Avec sa résolution 38 C/101, la Conférence générale a décidé de créer un groupe de travail à composition non limitée sur la gouvernance, les procédures et les méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO. Le groupe de travail, dirigé par le Président de la Conférence générale, a tenu sa première réunion le 17 février 2016. Après s'être concentré sur la gouvernance des deux principaux organes directeurs de l'UNESCO (Conseil exécutif [EXB] et Conférence générale [GC] ; phase I en 2016), le groupe de travail a entrepris en 2017 de réaliser un examen de la gouvernance des autres organes subsidiaires, des programmes/comités intergouvernementaux/internationaux et des organes des conventions de l'UNESCO. Il a ensuite invité le PHI à répondre à un questionnaire portant sur ses Statuts et son Règlement intérieur. Le questionnaire a été rempli et envoyé par le Président du PHI. Le 28 février, le groupe de travail a tenu une réunion pour présenter les résultats de son évaluation préliminaire aux autres États membres. Lors de cette discussion, le PHI a été félicité pour un certain nombre de ses règles et procédures, notamment concernant la préparation des décisions préalablement à la réunion du Conseil, la mise à disposition en ligne des rapports des réunions, la disponibilité d'un processus d'introduction pour les États membres et le Comité national du PHI afin de mieux comprendre et d'utiliser le programme, le recours aux consultations électroniques et inclusives, l'utilisation des six langues officielles lors des sessions du Conseil, et la rapidité avec laquelle les résolutions sont rédigées (le même jour que la question est traitée lors des sessions du Conseil).

13. Les États membres ont exprimé plusieurs préférences. Parmi celles-ci, ils ont notamment souhaité l'obtention d'un plus grand nombre d'informations directes auprès des programmes intergouvernementaux et que le PHI soit mieux lié au Conseil exécutif et à la Conférence générale, avec une illustration claire de sa contribution dans la planification et la mise en œuvre du C4 et C5. Les réunions statutaires en dehors de Paris ne sont pas souhaitées, et ce, afin de favoriser un suivi approprié par tous les États membres. Les membres du Bureau (au nombre de six, soit un par région, dont le Président) doivent faire part de leurs observations dans une perspective régionale et non pas personnelle/nationale. Ils aimeraient que toutes les langues des Nations Unies soient utilisées au niveau du Bureau et au moins ajouter le français.

14. Il a été instamment demandé à tous les programmes internationaux et intergouvernementaux de rappeler au Président et aux membres du Bureau la nécessité de consulter tous les membres de leur Conseil, le cas échéant.

Mesures attendues de la part du Bureau :

Le Bureau peut demander au Secrétariat de faire état des mesures approuvées au Président du groupe de travail à composition non limitée, ainsi que des dernières évolutions de la 23^e session du Conseil intergouvernemental du PHI.

RAPPORT SUR LA CONSULTATION RELATIVE À L'ACTUALISATION DES STATUTS DU PHI ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DU PHI (sous-point 3.3 de l'ordre du jour)

15. La 52^e réunion du Bureau du PHI, qui s'est tenue à Paris en juin 2015, avait souligné la nécessité de mettre à jour et de moderniser les Statuts et le Règlement intérieur du Conseil du PHI, dont la dernière actualisation datait de 1996, afin de renforcer la conduite des sessions du Conseil et des mesures du Programme, tout en assurant la cohérence avec les décisions prises par les organes directeurs de l'UNESCO.

16. À l'issue de consultations internes, le Secrétariat avait présenté à la 22^e session du Conseil du PHI (en juin 2016) un rapport sur l'actualisation des Statuts et du Règlement intérieur du Conseil du PHI. Le Conseil a adopté la résolution XXII-1 qui reconnaît que ces mises à jour sont susceptibles d'améliorer l'efficacité et l'efficacités du Conseil du PHI pour guider la mise en œuvre du Programme et a prié le Secrétariat du PHI de mener un processus de consultation plus large parmi l'ensemble des Comités nationaux du PHI et des États membres de l'UNESCO.

17. Le Conseil a demandé que ce processus comprenne également une mise à jour et un examen des procédures, des méthodes de travail et des statuts, ainsi qu'une clarification sur l'interprétation des Statuts et du Règlement intérieur concernant, entre autres, les points suivants : 1) si les membres du Bureau du PHI sont élus à titre personnel ou en tant que représentants des États membres, et 2) proposer des scénarios permettant de s'assurer que toutes les régions sont représentées dans une session spécifique du Bureau du PHI si un membre du Bureau n'est pas en mesure d'être présent.

18. La synthèse des commentaires et suggestions des États membres a été achevée le 31 décembre 2016 et présentée en détail au Bureau dans les Documents de référence 1 et 2 (point 3).

19. La mise à jour des Statuts du PHI et de son Règlement Intérieur est effectuée en parallèle avec la révision générale de la gouvernance des organes intergouvernementaux de l'UNESCO, telle que discutée dans le point 3.2, et prendra en compte les recommandations du groupe de travail.

Mesures attendues de la part du Bureau :

Le Bureau peut souhaiter examiner et discuter de la proposition dûment remplie pour l'actualisation des Statuts et du Règlement intérieur du PHI afin de finaliser le document à soumettre lors de la 23^e session du Conseil intergouvernemental du PHI.

ACTIVITÉS EXTRABUDGÉTAIRES LIÉES AU PHI (sous-point 3.4 de l'ordre du jour)

20. Les activités extrabudgétaires du PHI sont résumées dans le tableau ci-dessous. Elles représentent un montant total d'environ 43 millions de dollars US répartis dans 31 projets et pour différentes périodes d'exécution. Parmi les principaux donateurs au PHI (hors instituts et centres) figurent le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Union européenne (UE), le Brésil, l'Espagne, l'Italie, la Belgique (le Gouvernement flamand), le Japon, la Suisse, l'Indonésie, la Malaisie et la Suède.

ER 10 : Réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux				
Thème 1 : Catastrophes liées à l'eau et changements hydrologiques				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
L'impact du recul des glaciers andins : Réseau multidisciplinaire international pour les stratégies d'adaptation	Belgique — Gouvernement flamand	PHI	2012-2017	440 000
Assurer la sécurité de l'eau : Les impacts climatiques et les réponses d'adaptation en Afrique, en Asie et en Amérique latine et Caraïbes	Belgique — Gouvernement flamand	PHI	2014-2018	661 895
Expansion vers le Sud de l'Afrique du système d'alerte précoce à la sécheresse	Suède — agence Sida	PHI	2014-2017	261 498
Renforcement des capacités d'urgence pour la gestion des risques de catastrophe naturelle liés aux crues soudaines en Égypte, en Jordanie, au Soudan et au Yémen	Japon	Bureau de l'UNESCO au Caire	2015-2016	500 000
Renforcement stratégique des capacités d'alerte et de gestion : Phase 2	Japon — ministère des Affaires étrangères	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2015-2017	4 071 404
Évaluation des besoins des services climatologiques pour améliorer la gestion des ressources en eau dans les régions vulnérables de l'Afrique australe	Gouvernement flamand	PHI	2016-2017	50 000

Thème 2 : Les eaux souterraines dans un environnement en évolution				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Étude avancée sur les ressources hydrologiques en Irak — Phase II (ASHRI-2)	Union européenne (UE)	Bureau de l'UNESCO à Bagdad	2013-2017	6 784 260
Gouvernance des ressources en eaux souterraines dans les aquifères transfrontaliers (GGRETA) — Phase 2	FEM	PHI	2016-2018	1 895 162
Élaboration de la préparation de projet (PPG) — Permettre la mise en œuvre du SAP régional pour la gestion rationnelle et équitable du système aquifère des grès nubiens (NSAS)	FEM	PHI	2017	150 000
Thème 3 : Aborder le problème de la pénurie d'eau et de la qualité de l'eau				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Gestion des ressources en eau dans les régions arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes (MWAR - LAC)	Belgique — Gouvernement flamand	PHI	2012-2016	341 002
Renforcement des capacités locales pour l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des ressources en eau au Parc national de Huascarán au Pérou	Espagne — ministère des Affaires étrangères et de la Coopération	Bureau de l'UNESCO à Lima	2014-2016	180 000
Faire face à la pénurie d'eau dans la région arabe	Compte spécial multidonateur	Bureau de l'UNESCO au Caire	2014-2017	125 000
Polluants émergents dans la réutilisation des eaux usées	Suède — agence Sida	PHI	2014-2018	527 415
Sauvegarde de la gestion appliquée des ressources en eau (SAMoWaR) dans la région autonome du Kurdistan d'Irak	Suisse — ministère des Affaires étrangères	Bureau de l'UNESCO à Bagdad	2016-2018	1 042 000

Thème 4 : L'eau et les établissements humains du futur				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Projet mondial sur les pathogènes dans l'eau	Foundation Bill et Melinda Gates	PHI	2015-2017	300 000
Thème 5 : L'écohydrologie — Concevoir l'harmonie pour un monde durable				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Solutions écologiques et éco-hydrologiques pour la gestion durable en Indonésie et dans la région Asie-Pacifique	Indonésie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2014-2017	475 000
Mise à l'échelle de la sécurité de l'eau pour relever les défis locaux, régionaux et mondiaux	Malaisie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2014-2017	476 219
Thème 6 : L'éducation relative à l'eau, la clé de la sécurité de l'eau				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Coopération Sud-Sud pour renforcer la gestion intégrée et l'utilisation durable des ressources en eau dans le contexte de l'Amérique latine et des Caraïbes et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)	Brésil	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2014-2017	2 906 891
Amélioration du renforcement des capacités et de la gouvernance pour la gestion durable de l'eau douce	Espagne — ministère des Affaires étrangères et de la Coopération	PHI	2014-2016	200 000
FREEWAT : outils logiciels gratuits et <i>open source</i> pour la gestion des ressources en eau	Multilatéral — Union européenne (UE)	PHI	2015-2018	82 244
Réseau africain NEPAD de Centres d'excellence sur les sciences et la technologie de l'eau	Multilatéral — Union européenne (UE) — Centre commun de recherche	PHI	2016-2019	2 441 736
Renforcement des capacités sur la gouvernance de l'eau et la gestion durable de l'eau douce en Amérique latine et Caraïbes	Espagne — AECID	Bureau de l'UNESCO à Montevideo	2015-2017	200 000

<u>ER 11 : Renforcement des connaissances, de l'innovation, des politiques et des capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau grâce à une meilleure coopération internationale</u>				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Programme hydrologique international — Réseaux d'interopérabilité de l'eau pour l'adaptation au changement global (WINGA - ASPAC)	Japon — ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2009-2017	1 035 216
Coordination de l'Année internationale de l'eau 2013 et de la Journée mondiale de l'eau	UNOPS	PHI	2012-2017	125 000
IHP-WISER in AP : Programme hydrologique international — Outils informatiques sur l'eau pour la durabilité et une résilience accrue en Asie et au Pacifique	Gouvernement du Japon – ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2016-2019	371 954
Soutien technique et institutionnel de l'agence ADASA pour la préparation et la création du 8 ^e Forum mondial de l'eau, à Brasilia, en 2018 (Technical support for preparation and institutional ADASA for the creation of the world water forum 8, Brasilia, 2018)	Gouvernement du Brésil — Agência Reg de Águas, Energia e Saneamento Básico do DF	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2016-2020	5 163 569
Vice-présidence UN-Water	UNOPS	PHI	2014-2017	35 000
Activités des Nations Unies consacrées à l'eau mises en œuvre par l'UNESCO — initiative GEMI	UNOPS	PHI	2010-2017	85 134
Programme mondial des Nations unies pour l'évaluation des ressources en eau — WWAP	Italie	PHI	2014-2016	4 372 852
Programme mondial des Nations unies pour l'évaluation des ressources en eau	Compte spécial multidonateur	PHI	2013-2017	7 396 966
Élaboration d'un rapport de synthèse pour l'ODD 6	UNOPS	PHI	2016-2018	288 381

Mesures attendues de la part du Bureau :

Le Bureau peut souhaiter prendre note des activités extrabudgétaires liées au PHI, proposer des moyens d'améliorer le portefeuille actuel et soutenir ces efforts.

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES DU PHI (point 3.5 de l'ordre du jour)

21. En novembre 2015, la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé le Programme et budget pour 2016-2017 (38 C/5) ainsi qu'un Plan de mise en œuvre et de dépenses basé sur les flux de trésorerie escomptés pour le biennium actuel, dont le plafond a été fixé à 518 millions de dollars US ; au vu des priorités budgétaires définies par les États membres, l'axe d'action concernant l'eau douce s'est vu accorder environ 14 millions de dollars US (13 973 100 USD).

22. Concernant les chiffres du budget, le tableau ci-dessous contient des informations sur l'allocation budgétaire pour l'axe d'action 6 du PHI de l'UNESCO sous le Plan de dépenses et de revenus. Les chiffres sont fournis au niveau des résultats escomptés 10 et 11 et sont répartis par dépenses de fonctionnement et de personnel, ainsi que par affectations au Siège et sur le terrain. S'agissant des ressources allouées au personnel, sur 9,5 millions de dollars US pour l'axe d'action 6, 59 % seront consacrés au Siège et 41 % au dispositif hors Siège. Quant à celles allouées aux activités opérationnelles (correspondant à un montant de 4 millions de dollars US pour l'axe d'action 6), le ratio entre le Siège et le dispositif hors Siège est de 51 % sur 49 %. Les activités opérationnelles représentent environ 32 % du total.

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				DÉPENSES DE PERSONNEL			
	ER 10	ER 11	MLA 6	%	ER 10	ER 11	MLA 6	%
Siège	1 370 100	730 400	2 100 500	51	4 263 500	1 377 000	5 640 500	59
Bureaux hors Siège	1 333 000	647 400	1 980 400	49	3 011 700	857 200	3 868 900	41
Total	2 703 100	1 377 800	4 080 900	100	7 275 200	2 234 200	9 509 400	0
Coûts indirects	257 200	125 600						

23. Conformément à la demande émise par le Conseil lors de sa 22^e session (2016), les informations sont recherchées à un niveau du budget plus ventilé pour les thèmes du PHI relatifs au budget ordinaire et aux ressources extrabudgétaires. La répartition par thème du PHI est présentée dans le tableau ci-dessous pour l'exercice 2017.

BUDGET 2017		
BUDGET ORDINAIRE		RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES (2017)
MLA 6 :	2 779 704	8 273 563
Renforcer la sécurité de l'eau		
	Répartition actuelle (2017)	Répartition (2017)
ER 10 : Réponses aux défis de l'eau	1 970 503	6 211 868
1 Catastrophes causées par l'eau	287 169	2 629 846
2 Eaux souterraines	450 106	2 082 368
3 Rareté/qualité de l'eau	443 114	511 383
4 Établissements humains	122 769	419 740
5 Écohydrologie	283 165	184 433
6 Éducation relative à l'eau	384 180	384 098
ER 11 : Capacité institutionnelle	809 201	2 061 695
1 Gouvernance	665 681	95 819
2 Capacités institutionnelles	143 520	0
3 WWAP	0	1 965 876

24. Pour faire suite à la résolution XXII-7 du Conseil intergouvernemental du PHI et à la demande du Comité des finances, le Secrétariat du PHI, en consultation avec le Bureau de la planification stratégique (BSP), a préparé la création d'un compte spécial. Ce compte spécial permettra au PHI de recevoir l'aide financière dont il a besoin pour répondre aux demandes des États membres, principalement dans le domaine des activités de renforcement des capacités à l'appui des États membres et des initiatives majeures approuvées en vertu du plan stratégique pour la Huitième phase du PHI (PHI-VIII). Le processus connexe a été initié par le Secrétariat et est en cours (dans la procédure de visa des autres services centraux).

25. S'agissant des changements au niveau du personnel au sein de la Division, la situation au Siège est la suivante :

- Le poste de Mme Alice Aureli, Chef de la Section des systèmes d'eaux souterraines et des établissements humains (SC/HYD/GSS), a été reclassé au niveau P5.
- Le poste de M. Anil Mishra au sein de la Section des systèmes hydrologiques et de la rareté de l'eau (SC/HYD/HSS) a été reclassé au niveau P4.
- M. Giuseppe Arduino a été promu au poste de Chef de la Section de l'écohydrologie, de la qualité de l'eau et de l'éducation relative à l'eau (HYD/EQE) au niveau P5.

Mesures attendues de la part du Bureau :

Prendre note du rapport du Comité des finances du PHI et encourager les Comités nationaux dans leur région et les partenaires à renforcer leur soutien au PHI.

RAPPORT DU COMITÉ DU PHI POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION
(sous-point 3.6 de l'ordre du jour)

26. Le Secrétariat a continué d'accroître la visibilité du PHI grâce à une amélioration des activités d'information et de communication. Le site Web du PHI a été actualisé de manière constante et substantielle, notamment par le téléchargement de la plupart des pages Web en espagnol, l'ajout de nouvelles pages comportant des informations sur les initiatives et les projets du PHI, conformément aux dispositions de la résolution XXII-3, notamment l'Initiative internationale sur la qualité de l'eau (IIWQ), le nouveau Système de réseau d'information sur l'eau (WINS) du PHI et le Projet mondial sur les pathogènes dans l'eau (GWPP), ainsi que l'accès aux archives du bulletin d'information de l'ancien portail sur l'eau 2005-2011¹.

27. Le Secrétariat a établi un plan de communication recensant les événements de la Famille de l'eau de l'UNESCO pour 2016-2017, soit à ce jour 66 événements. Le PHI a publié 24 annonces d'événements et 29 articles sur les activités/projets, événements et publications et les a rendus accessibles en ligne. Le PHI est présent sur les médias sociaux par l'intermédiaire des comptes généraux de l'UNESCO sur Facebook (10 postes) et Twitter (23 tweets). Les événements du PHI sont également présentés sur Flickr grâce à des albums photo dédiés dans le cadre du compte Sciences exactes et naturelles de l'UNESCO (<https://www.flickr.com/photos/127450990@N05/albums>) et du compte dédié du PHI (Famille de l'eau du PHI).

28. Le 52^e Bureau du PHI a conclu que les courriers électroniques informatifs devaient être envoyés aux Comités nationaux du PHI et, dans le cadre de la résolution XXII-3, il a été demandé que des mises à jour trimestrielles soient envoyées à la Famille de l'eau de l'UNESCO. Le Secrétariat a envoyé un courrier électronique informatif trimestriel et en a préparé un second, pour la période d'octobre 2016 à mars 2017, pour diffuser un résumé des informations, des événements passés et à venir et inviter à participer au plan de communication. Par ailleurs, il a communiqué par courrier électronique sur des activités et des événements spécifiques par rapport aux réseaux du Programme, en invitant à assister à des événements et/ou à participer sur des questions clés ayant trait au PHI et à son élaboration ultérieure.

29. Dans la période considérée, 27 publications ont été téléchargées en ligne ainsi que 7 vidéos, dont deux transmissions en direct (« live Facebook »). Le compte Twitter dédié géré par le Secrétaire du PHI a publié 330 tweets et compte 543 followers à ce jour. Entre juin 2016 et mars 2017, le site Web général Sécurité de l'eau a reçu 232 632 visites (+ 113 % par rapport à juin 2015 — mars 2016) avec 417 384 pages consultées (+174 %). Le site Web du PHI a reçu 30 747 visites (+ 600 %) avec 68 976 (+ 336 %) pages consultées. Comme au cours des années précédentes, le nombre de pages consultées du site Sécurité de l'eau a atteint un pic aux alentours de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2017, avec 25 189 consultations (+417 % par rapport à 2016). Les chiffres susmentionnés sont valables pour les pages Web sur la nouvelle plate-forme (Drupal), lancée en 2014/2015, et reflètent la migration réussie et la maintenance efficace du site Web, ainsi que l'impact des

1

<http://webarchive.unesco.org/20151215230121/http://www.unesco.org/water/news/newsletter/archives.shtml>

événements de l'UNESCO consacrés à l'eau.

30. Les défis rencontrés dans le passé et les enseignements tirés ont essentiellement subsisté : la pénurie et les mouvements de personnel ont entraîné des retards dans la mise en œuvre du projet de stratégie d'information et de communication et de la résolution XXII-3, ainsi que dans la diffusion du courrier électronique trimestriel à la Famille de l'eau de l'UNESCO ; une étroite collaboration avec l'équipe de communication du Secteur des sciences exactes et naturelles a permis de mettre en place des solutions et des améliorations importantes au niveau des activités d'information et de communication.

31. Les mesures de coût-efficacité ont inclus l'utilisation de personnel temporaire pour répondre aux besoins en personnel de communication. Une collaboration étroite avec les partenaires et les autres membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO a permis d'obtenir de meilleurs résultats en matière de communication et d'en multiplier les effets.

32. Le recrutement d'un agent de communication au niveau P1/P2 est en cours.

Mesures attendues de la part du Bureau :

Prendre note du rapport du Comité du PHI pour l'information et la communication et encourager les Comités nationaux dans leur région et les partenaires à renforcer leur soutien au PHI.